



Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)

Measles, Mumps, Rubella (MMR) Vaccine

Protégez votre enfant. Faites-le vacciner à temps.

S'il est vacciné à temps, votre enfant peut être protégé pour la vie contre de nombreuses maladies.

L'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies au Canada au cours des 50 dernières années que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que le vaccin ROR?

Le vaccin ROR protège contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Le vaccin contient des formes affaiblies des virus de la rougeole, des oreillons et de la rubéole qui ne causent pas la maladie. Le vaccin est approuvé par Santé Canada.

Le vaccin ROR est fourni gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques que reçoit votre enfant.

Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé afin de prendre rendez-vous.

Qui doit recevoir le vaccin ROR?

Le vaccin ROR est administré aux enfants en série de deux doses. La première dose est donnée à l'âge de 12 mois, la seconde entre quatre et six ans. Pour les enfants qui ont aussi besoin de la protection contre la varicelle, la deuxième dose de vaccin peut être donnée sous forme du vaccin combiné rougeole, oreillons, rubéole et varicelle (RORV). Pour de plus amples renseignements sur le vaccin RROV, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 14e Le vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle \(RROV\)](#). Le vaccin est administré en même temps que les autres vaccinations faites pendant l'enfance.

Vaccin ROR	Âge de l'enfant au moment de la vaccination
1 ^{re} dose	12 mois
2 ^e dose	De 4 à 6 ans

Le vaccin ROR est aussi administré gratuitement aux personnes suivantes:

- Les nourrissons âgés de 6 à 11 mois qui voyageront dans des pays où sévit la rougeole ou dont on pense qu'ils ont été en contact avec une personne atteinte de la rougeole (ces enfants devront aussi recevoir deux autres doses de vaccin, à l'âge de 12 mois et à l'âge de 4 à 6 ans)
- Les femmes en âge de procréer qui ne sont pas immunisées contre la rubéole

- Les enfants plus âgés et les adultes qui n'ont pas été immunisés ou qui n'ont pas de preuve d'immunisation contre la rougeole, les oreillons et la rubéole

Il est recommandé que les personnes nées à partir de 1970 (1957 pour les travailleurs de la santé) se fassent administrer 2 doses du vaccin. Ceci est particulièrement important pour les voyageurs. Il est important de conserver des preuves de toutes les vaccinations reçues.

Quels sont les avantages du vaccin ROR?

Le vaccin ROR est le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, des maladies graves qui peuvent être mortelles. Lorsque vous êtes vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin?

La vaccination est très sécuritaire. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper la rougeole, les oreillons ou la rubéole.

Les réactions les plus fréquentes au vaccin comprennent de la douleur, de la rougeur et de l'enflure au point d'injection. Une faible fièvre, une éruption cutanée qui ressemble à la rougeole et une enflure des ganglions des joues ou du cou peuvent survenir de 7 à 12 jours après la vaccination. Les adolescentes et les femmes adultes peuvent ressentir des douleurs articulaires temporaires.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex., de l'Advil®) peuvent être administrés afin de traiter la fièvre ou l'irritation. Il NE faut PAS donner d'AAS (p. ex., de l'aspirine®) aux moins de 18 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

*Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Rarement, des réactions plus graves peuvent comprendre des convulsions causées par la fièvre (environ un enfant sur 3 000), une baisse temporaire du nombre des cellules sanguines qui empêchent le saignement (environ un cas sur 30 000) et une encéphalite, une inflammation du cerveau (dans un cas sur un million). Le risque de contracter une encéphalite à la suite d'une rougeole est d'un cas sur 1 000, ce qui représente un risque beaucoup plus élevé qu'avec le vaccin.

Il est important d'attendre 15 minutes à la clinique après toute vaccination, car il existe un risque très rare – moins d'un cas sur un million – d'une réaction allergique appelée anaphylaxie qui peut être fatale. Cette réaction peut inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Votre fournisseur de soins de santé est prêt à intervenir si une réaction de ce genre se produit. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport en ambulance au service d'urgence le plus proche. Si cela se produit après votre départ de la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région. Il est important de signaler à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin ROR?

Discutez avec votre professionnel de santé si vous ou votre enfant:

- Avez déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose précédente du vaccin contre la rougeole, les oreillons ou la rubéole, ou l'un des composants du vaccin y compris la gélatine et la néomycine
- Avez un système immunitaire affaibli par une maladie ou un traitement médical
- Avez subi une baisse de plaquettes, qui sont les cellules sanguines empêchant le saignement, après une dose précédente du vaccin ROR, sans qu'on puisse en trouver la cause
- Avez reçu une transfusion sanguine ou d'autres produits sanguins au cours des 12 derniers mois
- Êtes enceinte ou avez l'intention de le devenir. Les femmes devraient éviter de tomber enceintes pendant le mois qui suit la vaccination ROR

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne peut justifier le report de l'immunisation. Cependant, si vous avez des inquiétudes, consultez votre fournisseur de soins de santé.

Que sont la rougeole, les oreillons et la rubéole?

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies virales. Les virus sont facilement propagés dans l'air par la toux et les éternuements. Vous pouvez être infecté en touchant une surface ou en respirant de l'air contaminé par le virus. Les virus peuvent aussi être propagés par le contact avec la salive d'une personne infectée, par exemple en partageant de la nourriture, des boissons ou des cigarettes, ou par le baiser.

La **rougeole** peut causer de la fièvre, des éruptions cutanées, des symptômes ressemblant à ceux du rhume et des yeux rouges et irrités qui peuvent être sensibles à la lumière. Elle peut entraîner des infections de l'oreille ou des poumons (pneumonie). Des complications plus graves, survenant dans un cas sur mille, comprennent l'encéphalite, une inflammation du cerveau. Ces complications peuvent mener à des convulsions, à la surdité ou à des lésions cérébrales permanentes. Une personne atteinte de la rougeole sur 3 000 peut mourir de ces complications.

Les **oreillons** se manifestent par de la fièvre, des maux de tête et une enflure des joues et des glandes salivaires. Les complications plus graves comprennent l'encéphalite. Environ une personne sur vingt souffrant d'oreillons fera aussi une méningite ourlienne, une infection de l'enveloppe du cerveau. Les oreillons peuvent aussi causer une surdité temporaire. La surdité permanente survient dans moins d'un cas sur 20 000. Dans un cas sur quatre, un homme adulte ou un adolescent peut présenter une enflure douloureuse des testicules.

La **rubéole** peut causer des complications graves et des malformations congénitales comme la surdité, des problèmes oculaires, des malformations cardiaques de même que des lésions au foie et au cerveau. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la rubéole congénitale (SRC). Ce syndrome concerne 9 bébés sur 10 nés de femmes infectées par le virus de la rubéole au cours des trois premiers mois de leur grossesse. La rubéole peut aussi causer une fausse-couche ou une mortinaissance.

Ces infections sont devenues rares en Colombie-Britannique en raison des programmes de vaccinations systématiques des enfants.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 119 La Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation](#).

Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle, consultez les fiches HealthLinkBC suivantes:

- [HealthLinkBC File n° 14b La rougeole](#)
- [HealthLinkBC File n° 14c Les oreillons](#)
- [HealthLinkBC File n° 14d La rubéole](#)
- [HealthLinkBC File n° 44a Faits concernant la varicelle](#)
- [HealthLinkBC File n° 44b Le vaccin contre la varicelle](#)

Pour de plus amples renseignements sur les vaccinations, consultez ImmunizeBC à l'adresse <https://immunizebc.ca/>.



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.